

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° I-1225

présenté par

M. Charles de Courson, M. Acquaviva, M. Castellani, M. Clément, M. Colombani,
Mme Frédérique Dumas, M. El Guerrab, M. Favennec Becot, Mme Josso, M. François-
Michel Lambert, M. Molac, M. Pancher, Mme Pinel, M. Pupponi et M. Philippe Vigier

ARTICLE 7

Supprimer les alinéas 8 et 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à conserver l'exonération des résultats provenant d'opérations dans une zone d'aménagement concerté et maintenir l'option pour l'étalement de certains revenus tels que les indemnités de départ à la retraite.